

INSTRUCTIONS DE COURSE

TRANSRADE – Grade : 5A
samedi 7 et dimanche 8 septembre 2024
Brest port du Moulin Blanc
Cale du Pôle France Voile
Brest Bretagne Nautisme

Marées

Samedi 07/09 : PM 08h00 coeff 78 BM 14h19
 Dimanche 08/09 : PM 08h27 coeff 71 BM 14h49

La mention [NP] (No Protest) dans une règle des instructions de course (IC) signifie qu'un bateau ne peut pas réclamer contre un autre bateau pour avoir enfreint cette règle. Ceci modifie la RCV 60.1(a).

La mention [DP] dans une règle des IC signifie que la pénalité pour une infraction à cette règle peut, à la discrétion du jury, être inférieure à la disqualification.

1. RÈGLES

La régata sera régie par :

Les règles telles que définies dans *Les Règles de Course à la Voile (RCV)* incluant l'annexe B pour les Windsurf et l'annexe T (Conciliation).

Les RIR pour les Wingfoil.

Le règlement du Championnat de Bretagne Voile Légère.

2. MODIFICATIONS AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

2.1 Toute modification aux instructions de course sera affichée au plus tard 1 heure avant le signal d'avertissement de la course dans laquelle elle prend effet.

2.2 Des modifications à une instruction de course peuvent être faites oralement au briefing et sur l'eau (pavillon L).

3. COMMUNICATIONS AVEC LES CONCURRENTS

3.1 Les avis aux concurrents seront mis en ligne à l'adresse suivante :

<https://brestbretagnenautisme.fr/2024/05/17/la-transrade-7-8-septembre-2024/>

3.2 Le PC course est situé sur la cale de l'Adonnante, téléphone 06 83 15 60 35.

4. CODE DE CONDUITE

4.1 [DP] [NP] Les concurrents et les accompagnateurs doivent se conformer aux demandes justifiées des arbitres.

5. SIGNAUX FAITS A TERRE

- 5.1 Les signaux faits à terre sont envoyés sur la cale de l'adonnante.
 5.2 Quand le pavillon Aperçu est envoyé à terre, le signal d'avertissement ne pourra pas être envoyé moins de 30 minutes après l'affalé de l'Aperçu.

6. PROGRAMME DES COURSES

- 6.1 Les courses sont prévues selon le programme suivant :

<i>Date</i>	<i>Heure du 1^{er} signal d'avertissement</i>	<i>Courses du jour</i>
Samedi 7 septembre	13h00	Raid ou Parcours construits
Dimanche 8 septembre	à confirmer la veille	Raid ou Parcours construits

- 6.2 Un briefing est prévu le samedi 7 septembre à 12h00 sur la cale de l'adonnante
 6.3 Pour prévenir les planches qu'une course ou séquence de courses va bientôt commencer, un pavillon Orange sera envoyé sur le bateau comité avec un signal sonore cinq minutes au moins avant l'envoi du signal d'avertissement.

7. PAVILLONS DE CLASSE

Windsurf : R noir sur fond blanc
 Wingfoil : RS:X sur fond vert

8. ZONE DE COURSE

La zone de course est constituée par la rade de Brest à l'exception des zones interdites (cf. chapitre 11 des IC).

9. LE PARCOURS

- 9.1 Les parcours seront décrits lors du briefing en incluant l'ordre dans lequel les marques doivent être passées et le côté duquel chaque marque doit être laissée.
 9.2 Au plus tard au signal d'avertissement, le comité de course indiquera le parcours à effectuer.

10. MARQUES

- 10.1 Les marques de parcours seront précisées en même temps que les parcours lors du briefing de chaque jour.

11. ZONES QUI SONT DES OBSTACLES

Zone interdite aux abords de l'Ile Longue.
 Zone interdite des travaux au sud du polder du Moulin Blanc.

12. LE DÉPART

- 12.1 La ligne de départ sera entre le mât arborant un pavillon orange sur le bateau comité de course et le côté parcours de la marque de départ .
 12.2 [DP] [NP] Bateaux en attente : les planches à voile dont le signal d'avertissement n'a pas été donné doivent éviter la zone de départ pendant la procédure de départ des autres bateaux.

12.3 Procédure de Départ
(modification de la RCV26 annexe B RCV 26.2 système 2) :
 Application de la RCV 30.3 pavillon U, non hissé.

Le pavillon orange sera envoyé sur le bateau comité au moins 5 minutes avant la procédure de départ.

Afin d'attirer l'attention des coureurs, plusieurs signaux sonores seront émis.

Avertissement	H – 3 minutes :	envoi du pavillon de Classe + sonore
Préparatoire	H – 2 minutes :	envoi du pavillon Rouge, le pavillon de Classe reste envoyé + sonore
La minute	H – 1 minute :	pavillon Rouge affalé, envoi du Jaune, le pavillon de Classe reste envoyé + long sonore
Départ	Top :	pavillon Jaune affalé, envoi du pavillon Vert + sonore
Fermeture de ligne	+ 4 minutes :	pavillon de Classe et Vert affalé

Départ au lièvre possible, sera décrit au briefing coureurs de chaque jour.

- 12.4 Un bateau qui ne prend pas le départ au plus tard 4 minutes après son signal de départ sera classé DNS sans instruction (ceci modifie les RCV A5.1 et A5.2).

13. CHANGEMENT DU BORD SUIVANT DU PARCOURS

Pas de changement de parcours pendant une course.

14. L'ARRIVÉE

- 14.1 La zone d'arrivée et les marques seront décrites lors des briefings.

15. SYSTEME DE PENALITE

- 15.1 Pour tous la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour.

16. TEMPS CIBLE ET TEMPS LIMITES

- 16.1 Pas de temps cible pour les parcours construits, ni pour le raid.

16.2 Dans le cas du grand Raid :

À la porte 2, trente (30) minutes après le passage du 1er Windsurf, un pavillon RS:X bleu sera envoyé et des signaux sonores fréquents seront émis.

À la porte 2, trente (30) minutes après le passage du 1er Wingfoil, un pavillon RS:X rose sera envoyé et des signaux sonores fréquents seront émis.

Les coureurs n'ayant pas passé la porte 2 moins de 30 minutes après le premier concurrent de leur catégorie devront revenir passer la ligne d'arrivée en passant par la porte 1 et après avoir passé la porte 2. Leur ordre d'arrivée sera pris en compte pour le classement.

17. DEMANDES D'INSTRUCTION

- 17.1 Pour chaque classe, le temps limite de réclamation est de 60 minutes après que le dernier bateau a fini la dernière course du jour ou après que le comité de course a signalé qu'il n'y aurait plus de course ce jour, selon ce qui est le plus tard. L'heure sera affichée sur le tableau officiel d'information.
- 17.2 Les formulaires de demandes d'instruction sont disponibles au secrétariat du jury situé au barnum sur la cale de l'adonnante.
- 17.3 Des avis seront affichés au plus tard 30 minutes après le temps limite de réclamation pour informer les concurrents des instructions dans lesquelles ils sont parties ou appelés comme témoins. Les instructions de réclamation auront lieu dans la salle du jury situé dans une salle des locaux du club. Elles commenceront à l'heure indiquée au tableau officiel d'information.

18. CLASSEMENT

- 18.1 Nombre de courses à valider pour valider la compétition : 1
Pas de limitation du nombre de courses.
- Quand **2** courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans les courses.
 - Quand **3** courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.
 - Quand **5** courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant ses 2 plus mauvais scores.
 - Quand **8** courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le **total** de ses scores dans toutes les courses en retirant ses 3 plus mauvais scores.

19. REGLES DE SECURITE

- 19.1 Modalités de l'émargement au départ (sortie) et au retour *[DP]*.
Le jour de la course les émargements départ et retour sont obligatoires.
Pour tous, l'émargement départ est clos à l'heure du premier signal d'avertissement et l'émargement retour est clos à l'heure limite de dépôt des réclamations du jour.

En cas de non émargement départ ou retour, le concurrent qui n'a pas émargé sera disqualifié

Ces pénalités s'appliqueront sans instruction. Ceci modifie la RCV 63.1 qui prévoit normalement la nécessité d'une instruction.

- 19.2 Un concurrent qui abandonne ou quitte la zone de course entre deux courses doit se signaler au comité de course dès que possible *[DP]*.
- 19.3 **Le port d'un équipement individuel de flottabilité est obligatoire pour tous.**
Le port du casque (norme EN 1385)
Le port d'un vêtement ou d'un équipement de protection contre les chocs
Obligation d'avoir sur soi un téléphone mobile chargé avec pochette étanche, pour tous.
Obligation d'avoir un bout de remorquage de 5m minimum, pour tous.
- 19.4 En cas de nécessité, un pavillon V sera hissé sur le bateau comité et cela signifie que tous les bateaux accompagnateurs sont mobilisés pour le retour à terre en sécurité des concurrents.

20. REMPLACEMENT DE CONCURRENTS OU D'ÉQUIPEMENT

Sans objet.

21. CONTRÔLES DE JAUGE ET D'ÉQUIPEMENT

Un bateau ou son équipement peut être contrôlé à tout moment pour vérifier la conformité aux règles de classe et aux instructions de course.

22. BATEAUX OFFICIELS

Sans objet.

23. ACCOMPAGNATEURS

23.1 [DP] [NP] Les accompagnateurs doivent rester en dehors des zones où les concurrents courent depuis le signal préparatoire (d'attention) de la première classe à prendre le départ jusqu'à ce que tous les bateaux aient fini ou abandonné ou que le comité de course signale un retard, un rappel ou une annulation.

23.2 Identification des bateaux accompagnateurs : sans objet.

23.3 La réglementation des conditions d'intervention des accompagnateurs sur les compétitions de la FFVoile s'appliquera.

23.4 [DP] [NP] Les bateaux accompagnateurs doivent avoir à bord :

- Des gilets de sauvetage (mini 50N) portés en permanence par toutes les personnes à bord
- Une VHF
- Un couteau
- Une ancre et une ligne de mouillage adaptée
- Un bout de remorquage flottant de 10mm de diamètre et de 15m de long
- Un dispositif de coupe circuit en cas de chute qui doit être connecté au pilote tant que le moteur est en marche.

Les pilotes des bateaux accompagnateurs doivent se conformer à toute demande des arbitres ou des représentants de l'autorité organisatrice, particulièrement celles concernant l'assistance.

Les bateaux accompagnateurs doivent respecter les règles de navigation en vigueur localement, en particulier le respect des limitations de vitesse dans les différentes zones.

24. EVACUATION DES DETRITUS

Les débris peuvent être placés à bord des bateaux officiels ou accompagnateurs.

25. EMBLEMES

[DP] Les bateaux doivent être maintenus à la place qui leur a été attribuée quand ils se trouvent dans le parc de la maison du Nautisme.

26. PRIX

Des prix seront distribués comme suit :

Trois premiers Windsurf Femmes quel que soit le nombre de classées

Trois premiers Windsurf Hommes quel que soit le nombre de classés

Trois premiers Wingfoil Femmes quel que soit le nombre de classées

Trois premiers Wingfoil Hommes quel que soit le nombre de classés.

Des prix seront aussi distribués pour le classement étudiant.

Arbitres désignés :

Président du Comité de Course : Frédéric Coiffard

Président du Jury : Bruno Le Maitre

Commissaire aux résultats : Thierry Postec

Annexe parcours

Les parcours construits seront précisés lors des briefings quotidiens.

Pour le grand raid, il est prévu le parcours ci-dessous, il sera précisé lors des briefings.

